51075 MUN. DE SAINT-ELIE-DE-CAXTON 52, CHEMIN DES LOISIRS ST-ELIE-DE-CAXTON, QC G0X 2N0 (819) 221-2839

MUN. DE SAINT-ELIE-DE-CAXTON

Période d'imposition du 2025-01-01 au 2025-12-31

Adresse

AVENUE DE LA MONTAGNE

Matricule

4549 30 8762 00 0000

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

Propriétaire(s)

Cadastre(s) et numéro(s) de lot

3983006

N° compte Date Nº certificat

2025-02-13 251707

Détail des taxes											
Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant					
GE - FONCIERE GENERALE	2025-001	EVALUATION	44 400	.0051050	100	226,66					
GE - SERVICE DE DETTE	2025-001	EVALUATION	44 400	.0004100	100	18,20					
RE - SERV. ÉVALUATION	SERV.ÉV.	UNITÉ	1	15.71	100	15,71					
RE - SERVICES S.Q.	S.Q.	UNITÉ	1	49.54	100	49,54					

Echeance(s) et palement(s)						
N° référence pour paiement	Échéance(s)				Taxes courantes	310,11
F 4549 30 8762 00 0000	1) 2025-03-17	51,68 \$ 4) 2025-	1,68 \$ 4) 2025-07-31		Arrérages	0,00
	0) 0005 04 00	E4 70 ¢ E) 200E	00.45	E4 70 ft	Intérêts	0,00
	2) 2025-04-30	51,70 \$ 5) 2025-	09-15	51,70 \$	Pénalité	0,00
	3) 2025-06-17	51,70 \$ 6) 2025-10-29		51,63 \$		
	,				Postdatés	0,00
	Après échéance(s)		Date de calcul (arréra intérêts et pénalité)	ages,	Crédit	0,00
	Taux d'intérêt annuel 13%				Total & manner	240 44 6
	Taux de pénalité mensuel 0.5% (5% max. par an)		2025-03-17		Total à payer	310,11 \$

Message(s)

Si vous payez vos taxes par guichet automatique ou paiement direct, vous devez ajouter dans votre Caisse ou Banque en ligne, le fournisseur " Municipalite St-Élie de Caxton - Taxes". Ajoutez-le autant de fois que vous avez de compte de taxes à payer, en attribuant le bon no de matricule à chacun.

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règle U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements Échéance(s) et paiement(s)

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée